ABIDAB INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 24 rue Auguste Bailly
92600 ASNIERES S/SEINE
499210805 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le trente juin,

À neuf heures,

Les associés de la Société ABIDAB INVESTISSEMENT, société à responsabilité limitée au capital de 2 500 euros, divisé en 250 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- Madame Alix TOURANGUIN, ayant pour nom d'usage du CAMPE de ROSAMEL, titulaire de 125 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur Bertrand du CAMPE de ROSAMEL, titulaire de 125 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bertrand du CAMPE de ROSAMEL, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport établi par la gérance. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 5 071,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 071,00 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à -133 429,08 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

BSR

AR

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Monsieur Bertrand du CAMPE de ROSAMEL
Gérant et associé

Copie certifiée conforme

- BILAN ACTIF -

endrix.
OSONS OSER.

ABIDAB INVESTISSEMENT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	28 295,10		28 295,10	28 295,10
Constructions	254 655,90	173 618,78	81 037,12	91 223,36
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 000,00	45 428,56	2 571,44	3 857,15
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations evaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	330 951,00	219 047,34	111 903,66	123 375,61
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 240,71		5 240,71	4 968,45
Autres créances	530,22		530,22	318,01
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 186,78		2 186,78	1 637,10
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 957,71		7 957,71	6 923,56
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	338 908,71	219 047,34	119 861,37	130 299,17
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

endrix.
OSONS OSER.

ABIDAB INVESTISSEMENT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 2 500,00)	2 500,00	2 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-138 500,08	-142 569,76
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 071,00	4 069,68
Situation Nette	-130 929,08	-136 000,08
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-130 929,08	-136 000,08
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	247 779,74	263 279,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 975,85	1 938,49
Dettes fiscales et sociales	1 034,86	1 081,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	250 790,45	266 299,25
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	119 861,37	130 299,17
Renvois :		
(1) Dettes :		
à plus d'un an		
à moins d'un an	250 790,45	266 299,25
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

endrix.
OSONS OSER.

- COMPTE DE RESULTAT -

endrix.
OSONS OSER.

ABIDAB INVESTISSEMENT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	**France**	**Export**		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	19 870,00		19 870,00	18 837,72
Chiffre d'affaires net	19 870,00		19 870,00	18 837,72
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				0,62
Total des produits d'exploitation I (1)			19 870,00	18 838,34
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			2 186,05	2 190,71
Impôts, taxes et versements assimilés			335,00	318,00
Salaires et traitements				
Charges sociales			806,00	788,00
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...			11 471,95	11 471,95
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)			14 799,00	14 768,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 071,00	4 069,68
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				

- COMPTE DE RESULTAT -

endrix.
OSONS OSER.

ABIDAB INVESTISSEMENT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	**5 071,00**	**4 069,68**
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**5 071,00**	**4 069,68**
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

endrix.
OSONS OSER.